



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer,
Jean-Baptiste Le Guern.



Société

Les démographes scrutent les inégalités de genre I. À l'école, les filles réussissent mieux, mais...

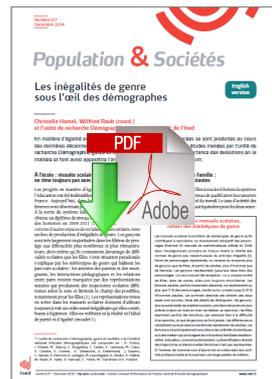
La société française vise l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans *Population & Sociétés* n° 517 de décembre 2014, les chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (Ined) observent de réelles avancées au cours des dernières années, mais il resterait encore un long chemin à parcourir, à l'école tout d'abord.

À la sortie du système éducatif, les femmes sont aujourd'hui plus diplômées que les hommes : en 2009-2011, 31 % des femmes avaient obtenu un diplôme de niveau bac+3 ou plus, contre seulement 24 % des hommes.

Cependant, observe l'Ined, « les garçons sont très largement majoritaires dans les filières de prestige aux débouchés plus nombreux et plus rémunérateurs, alors même qu'ils connaissent davantage de difficultés scolaires que les filles ».

L'Ined avance comme explication « les stéréotypes de genre qui balisent les parcours scolaires ». Les chercheurs citent, par exemple, les attentes des parents et des enseignants ou encore les interactions pédagogiques, ce qui aboutit à limiter le champ des possibles pour les filles.

Les manuels scolaires ont leur part de responsabilités. Ce qu'ils montrent ne reflète « ni la réalité ni l'idéal de parité et d'égalité ». Des chercheurs se sont ainsi intéressés à vingt manuels de mathématiques utilisés en 2008 dans l'enseignement primaire. Les garçons et les hommes y sont plus représentés que les filles et les femmes. Les différences se remarquent surtout dans la façon de représenter les adultes : « Les femmes sont principalement associées à des activités domestiques ou à des métiers qui prolongent leurs fonctions familiales traditionnelles : éducation, commerce alimentaire (...). À l'inverse, les hommes sont d'abord mis en scène dans leur activité professionnelle et ils exercent une large palette de métiers »...



Associations

Simplifier la vie des « petites » associations employeurs

Tout comme le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) pour les associations sportives, le CÉAS de la Mayenne est « tiers de confiance » de l'Urssaf pour toutes les autres associations comptant moins de dix salariés. Cela signifie que l'Urssaf a doté le CÉAS de son logiciel Impact Emploi, ce qui lui permet d'établir les bulletins de salaire et de préparer l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, et ce pour un coût très modique. C'est aussi l'occasion pour le CÉAS d'apporter des conseils en lien avec la fonction employeur.



Un service des Urssaf

Impact
EMPLOI
association

Les associations employeurs qui recherchent les solutions les plus simples peuvent également recourir au dispositif du Chèque emploi associatif. Une ordonnance du 18 juin 2015 vient d'élargir ce dispositif aux associations jusqu'à vingt salariés.



Jublains : visiter une riche demeure...

À Jublains, une riche habitation antique, en plein cœur de l'ancienne ville gallo-romaine, fait l'objet d'un chantier de fouilles, chaque année en période estivale, depuis 2010. Des visites guidées du chantier sont programmées, ce qui permet de bien comprendre le site et les enjeux des fouilles, et aussi de se confronter à diverses hypothèses archéologiques, car c'est d'année en année que la *domus* dévoile ses secrets. Les visites donnent le privilège de voir de près, parfois de toucher, divers objets qu'a livrés le chantier, et aussi d'en comprendre l'utilisation.

Visites guidées les samedi 4 juillet, mercredi 8, samedi 11, mardi 14, mercredi 15, samedi 18, mercredi 22 et samedi 25, à 15 h. Durée d'une heure et demie. Rendez-vous à l'accueil du musée. Tarif : 2 euros.

De Deux-Évailles à Martigné-sur-Mayenne

En juillet et août, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise des visites-découvertes qui sont l'occasion de découvrir les richesses patrimoniales de petits villages avec le concours d'un guide-conférencier. Ces visites commentées ont lieu à 15 h et dure généralement au moins une heure et demie (parfois plus en fonction de l'intérêt du public !). Le rendez-vous est prévu à l'église de chacune des communes. Tarif : 5 euros ; gratuit pour les moins de 18 ans et étudiants.

Le jeudi 9 juillet : à Deux-Évailles (église néo-romane, maisons anciennes du bourg, manoir de la Beschère et son porche du XIV^e siècle).

Le vendredi 10 juillet : à Brée (église paroissiale, chapelle Sainte-Croix...).

Le jeudi 16 juillet : à Trans (église d'origine romane, ancien prieuré de la fin du XV^e siècle, chapelle Notre-Dame-de-la-Salette et ses peintures murales...).

Le vendredi 17 juillet : à Martigné-sur-Mayenne (église avec bas-relief du XVIII^e siècle classé Monument historique).



Démographie

Les Ligériens poursuivent majoritairement leurs études dans la région

L'Insee a mis en ligne la totalité des données du [recensement pour 2012](#). Jusqu'à présent, on ne disposait que des populations légales par commune. Dorénavant, sont donc accessibles toutes les données relatives aux tranches d'âge, aux professions et catégories socioprofessionnelles, à la famille, aux résidences principales, etc.

L'Insee des Pays de la Loire, s'appuyant sur ces données, a consacré son *Insee Analyses n° 16* de juin 2015 aux mobilités résidentielles des diplômés du supérieur et des étudiants. On peut regretter que l'Insee n'ait pas traité bien distinctement ces deux catégories. Concernant les étudiants, on dispose néanmoins des informations essentielles.

Ainsi, en 2012, les Pays de la Loire en comptent 127 000, dont 116 500 âgés de 18 à 29 ans. Par ailleurs, 99 300 étudiants, en France, sont nés dans les Pays de la Loire. Ainsi, il y a plus d'étudiants résidant dans la région que d'étudiants en France nés dans la région (+ 17 000). Cependant, ces chiffres ne prennent pas en compte les étudiants nés dans la région et qui poursuivent leurs études à l'étranger (pas de recensement).

Pour les étudiants dans les Pays de la Loire nés dans une autre région ou un autre pays, ils sont 11 200 à être nés en Île-de-France, 8 700 en Bretagne, et 8 500 sont natifs d'un autre pays. À l'inverse, les étudiants natifs de la région sont proportionnellement peu nombreux à suivre leurs études dans un autre territoire : sans prendre en compte les cursus suivis à l'étranger, les deux tiers des étudiants nés dans les Pays de la Loire poursuivent leurs études dans leur région natale. Les principaux changements de région se font au profit de l'Île-de-France (7 600), la Bretagne (7 300) et le Centre-Val de Loire (2 500).



Gérontologie

L'adaptation de la société attendra un peu

Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement est très attendu, surtout par ceux qui espèrent qu'il s'agit seulement d'un premier volet... Mais le chemin parlementaire est parfois long. Le Gouvernement a déposé le texte le 3 juin 2014. L'Assemblée nationale l'a adopté en première lecture le 17 septembre 2014 ; le Sénat, le 19 mars 2015. Voilà donc le texte qui est de retour à l'Assemblée nationale.

Martine Pinville étant nommée au Gouvernement, la commission des Affaires sociales a dû désigner une nouvelle rapporteure, en l'occurrence la députée socialiste de l'Isère, Joëlle Huillier. La commission doit examiner le projet de loi dans sa réunion du 15 juillet 2015. Autrement dit, il est peu probable que le débat en séance publique intervienne en juillet 2015...

Consulter le dossier du projet de loi sur le site de l'Assemblée nationale : http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/adaptation_societe_vieillessement.asp